



HAL
open science

Des corps tendus derrière la plage. Dragage homosexuelle et environnement

C. Gibout

► **To cite this version:**

C. Gibout. Des corps tendus derrière la plage. Dragage homosexuelle et environnement. CORPS : Revue Interdisciplinaire, 2017, Écologies corporelles, 15, pp.111-121. <10.3917/corp1.015.0111>. <hal-01847936>

HAL Id: hal-01847936

<https://hal.science/hal-01847936v1>

Submitted on 3 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Des corps tendus derrière la plage. Dragage homosexuelle et environnement

Christophe Gibout ¹

Dans revue *Corps* 2017/1 (N° 15), pages 111 à 121

Peut-être d'abord parce qu'elle est un lieu où les corps se dévoilent et qu'elle fonctionne comme un espace-temps pensé comme un isolat – total ou partiel – dans le rythme quotidien de nos contemporains, la plage apparaît comme un lieu propice aux pratiques de séduction. Une rapide recherche *via* le moteur de recherche Google (octobre 2016) suggère 984 000 résultats lorsque sont accolés les termes « plage » et « séduction », et fourmille de conseils et de suggestions quant aux techniques, méthodes, lieux, opportunités, etc. La culture populaire confirme complètement cette opportunité sociale propre à ce lieu. Le confirme une sélection cinématographique loin d'être exhaustive qui va de l'hexalogie du « *Gendarme de Saint-Tropez* » (J. Girault, 1964-1982) aux épisodes 1 et 3 des « *Bronzés* » (P. Leconte, 1978 & 2006), de « *Pauline à la plage* » (E. Rohmer, 1983) à « *Vers le sud* » (L. Cantet, 2006), du « *Lagon bleu* » (R. Kleiser, 1980) à la trilogie des « *Camping* » (F. Onteniente, 2006-2016), de « *La plage* » (D. Boyle, 2000) à « *Perfect mothers* » (A. Fontaine, 2013), de « *Sur le chemin des dunes* » (Noordzee, Texas, B. Defurne, 2011) à « *L'inconnu du lac* » (A. Guiraudie, 2013).

Le propos est ici d'interroger ces usages territoriaux de la plage et de son arrière-cour au prisme d'une communauté (?) – les homosexuels hommes – et de comprendre en quoi ils interfèrent avec l'environnement, à la fois comme pratiques sociales et comme représentations sociétales. Au-delà d'une nécessaire revue de littérature scientifique, le propos prendra appui sur des enquêtes réalisées, totalement ou partiellement par des chercheurs du laboratoire TVES (EA 4477), portant sur des terrains languedociens et dont d'autres dimensions ont déjà fait l'objet de présentations (i.e. Audouit *et al.*, 2017 ; Audouit & Vauvert, 2010 ; Gaissad & Audouit, 2014 ; Rey-Valette *et al.*, 2012). Quatre temps scanderont le propos, les deux premiers permettant de poser le contexte tel que nous le comprenons et les deux suivants de questionner les inférences à l'environnement. Ainsi, seront successivement présentés le rôle de la plage pour la communauté homosexuelle masculine, l'ambivalence des usages de la nature par ces mêmes individus, les effets spatiaux, sociaux et culturels de leur sensibilité environnementale, enfin la question pour eux de la plage comme utopie interstitielle.

La plage pour la communauté homosexuelle : une scène de désirs et fantasmes

« Objet géographique de désir » (Lageiste, 2008) depuis plus d'un siècle dans le monde occidental, la plage constitue plus encore un lieu récurrent de l'imaginaire gay. Ainsi que le suggère l'étude de l'iconographie et des rubriques des guides de voyages, celle des articles

¹ L'auteur tient particulièrement à remercier ses collègues Christelle Audouit Ingénieure de Recherche au laboratoire TVES (EA 4477) et à l'Université de Lille 1 – et Laurent Gaissad socio-anthropologue au lasco-Sophiapol (CNRS 3932) et chercheur associé aux laboratoires LAMC à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles et SantéSIH de l'Université de Mont-pellier – pour le travail empirique accumulé, les discussions et conseils qui ont permis d'enrichir véritablement le travail ici présenté.

spécialisés des magazines et de nombreux récits anciens ou contemporains, la plage forme une sorte de « paradis perdu » dont les homosexuels seraient en quête à fin d'appropriation et d'utilisation communautaires (Jaurand & Leroy, 2008). En effet, si la rencontre avec l'autre est au cœur de l'activité ludique et récréative, « pour les gays c'est moins celle de l'autre que celle du semblable » qui paraît recherchée tout comme « l'existence d'une sexualisation très forte et assumée » (Leroy & Jaurand, 2010 : 8-14). La plage, pour les hommes homosexuels apparaît comme un anti-monde (Jaurand, 2005). En marge des lieux fréquentés par les familles, ils peuvent échapper au regard de l'Autre, vivre plus librement et affirmer sans crainte leur identité, voire justement y réaliser leur sexualité. Investissant des micro-territoires souvent situés aux confins de zones urbaines, ils s'y retrouvent dans l'entre-soi communautaire et peuvent y déployer des règles comportementales et des usages socio-spatiaux singuliers, souvent en toute illégalité. Et même si, comme c'est le cas dans nos terrains enquêtés, les autorités locales ne peuvent pas ne pas connaître cette existence. *De facto*, les plages gays participent ainsi du modèle foucauldien des « hétérotopies de déviation » (Foucault, 2001 : 1571-1581) hébergeant et protégeant des comportements déviants par rapport à la norme sociale, autorisant l'inversion située et temporaire des valeurs, fonctionnant ainsi comme un défouloir qui permet de libérer et finalement canaliser ce qui ne s'assouvit pas durant le quotidien, en particulier en terme de déviance.

En mobilisant le cadre théorique goffmanien et sa célèbre métaphore du monde comme pièce de théâtre (Goffman, 1959), nous observons alors un renversement du rapport traditionnel à la scène et à l'arrière-scène qui faisait de la plage le lieu de mise en scène de soi pour la majorité de ses usagers. Pour les plages gays enquêtées, la plage n'est plus le lieu essentiel où tout se joue. La plage est une avant-scène (où éventuellement les individus se montrent rapidement), la scène véritable devient la zone dunaire au sein de laquelle les hommes se croisent, se jangent, se jugent, s'abordent et, finalement, s'ébattent. La coulisse glisse alors vers le parking où – au sein du véhicule particulier – ils se préparent, se changent, s'apprêtent avant d'entrer en scène.

La nature : environnement subi ou environnement désiré ?

Puisque l'essentiel se joue dans la zone dunaire d'arrière-plage, il faut ici rapidement poser la question du rapport social à ce lieu de nature pour la communauté des usagers. « Des conventions de la vie nocturne aux agendas cachés de la vie diurne, la dynamique des territoires sexuels urbains dans le sud de la France » (Gaissad, 2005 : 20) s'inscrit d'abord dans des sites naturels au cœur ou à proximité immédiate de lieux urbanisés. Ainsi que le corroborent plusieurs études (Lassaube, 2014 ; Leroy, 2009 & 2012) ou la culture cinématographique (i.e. « *Les nuits fauves* » de C. Collard en 1992 ; « *L'inconnu du lac* » de A. Guiraudie en 2013), la drague homosexuelle s'accommode largement du plein air et d'espaces de nature. Les populations concernées les fréquentent aux motifs de leur discrétion et de leur facilité d'accès ou de départ, au motif de l'excitation qu'elles espèrent en tirer et de l'adrénaline que leur procure le sentiment de s'engager là dans une pratique interdite au nom principe des bonnes mœurs et d'une norme hétérosexuelle qui façonne « les mailles du pouvoir » (Foucault, 2001 : 1001-1020) et contrôle les espaces publics. Par contre, nous pouvons nous interroger quant à la nature du rapport social à cet environnement. En effet, le recours au lieu semble hésiter entre la soumission et le désir. Il y a soumission en ce que ce sont la normativité hétérosexuelle et les récurrences de répression pour exhibition sexuelle (article 222-32 du Code pénal en France) qui incitent (obligent ?) les pratiquants à se réfugier dans ses lieux interlopes où l'anonymat, le secret et la furtivité semblent plus garantis qu'ailleurs afin de protéger « un plaisir illicite [et] un usage illégal de l'espace public » (Lassaube, 2014).

Mais, dans le même temps, il y a aussi désir de ces espaces en ce qu'ils renvoient à une forme de contre-culture plus ou moins assumée au sein de la communauté. L'espace public ainsi occupé temporairement suggère le goût du frisson généré par une peur de l'inconnu rencontré ainsi que la motivation d'un sexe sans engagement et autorisant des relations fugaces et multiples (*ibid.*) d'autant qu'existent des co-présences indésirables (forces de l'ordre, racketteurs, « casseurs de pédés », etc.) et des conflits de territoires avec d'autres usagers de ces espaces de nature (Gaissad & Deschamps, 2007 ; Gaissad & Audouit, 2014). Et la nature est aussi vécue, par une partie des engagés dans ces pratiques, comme un espace romantique, associé à l'extériorité, à la liberté amoureuse ou sexuelle, à l'exotisme et aux paradis perdus (Jaurand & Leroy, 2008 ; Leroy, 2012). Certes, la nature est souvent piétinée au long des sentiers créés par la récurrence de passages de dragueurs, mais elle est aussi mise en exergue comme ressourcement et plaisir sensoriel par ces mêmes individus. De façon similaire, la plage et la dune sont parfois exaltées en tant qu'elles permettent de lutter contre le « processus de civilisation » (Elias, 1973) qui oblige à une maîtrise sans cesse plus inventive plus forte et plus corrigée de soi-même. Et, en tant qu'elles favorisent l'expression d'un corps reposé par la détente et le recul des contraintes sociales, d'un corps engagé et érotisé par le risque ou par les corps à corps au sein desquels il s'enrôle, d'un corps métamorphosé et magnifié par la confrontation aux éléments naturels.

De la nature altérée à la nature à préserver : des effets spatiaux, sociaux et culturels d'une sensibilité environnementale

Si nous nous intéressons maintenant plus avant aux enquêtes faites en juillet 2010 sur le massif dunaire du Grand Travers (Carnon), nous observons des premiers résultats intéressants (Audouit *et al.*, 2017 ; Audouit & Vauvert, 2010 ; Gaissad & Audouit, 2014). Le lien avec le lieu est certain, puisque 1/3 des personnes interrogées (9/30) considèrent le site comme familier. Bien que l'enquête ait été réalisée en période estivale, près de 50 % des usagers de cet espace de drague et de consommation homosexuelles sont originaires de la région Languedoc-Roussillon, dont ¼ de l'agglomération montpelliéraine. Les estivants rencontrés logent également dans les environs directs du massif dunaire. La majorité des enquêtés (50 %) ont entre 30 et 39 ans, les quarantennaires et les moins de 30 ans étant aussi présents (23 % pour chaque classe d'âge). Les personnes âgées de 60 ans et plus sont peu présentes en cette période de l'année (4 %), mais le seraient davantage hors saison touristique, aux dires des enquêtés. Elles semblent se concentrer sur un autre site proche dénommé par certains enquêtés « Jurassic Park », regroupant une population essentiellement locale ayant une pratique au long de l'année des lieux et correspondant à ce que Laurent Gaissad (2005 & 2007) définit comme une sexualité secrète des lieux. Le site du Grand Travers est fréquenté à la fois de façon diurne et nocturne, et les fréquentations connaissent des pics importants en été ou au printemps (jusqu'à 90 visites déclarées par visiteur interrogé en période estivale et 36 fois en période printanière), les locaux fréquentant également lors des autres saisons.

8 Moitié des enquêtés considèrent que le site est dégradé en termes d'environnement et de paysage, la majorité d'entre eux faisant référence aux déchets importants présents sur place (préservatifs usagés, étuis de gel lubrifiant, cigarettes, déchets de verre, sacs plastiques pleins, etc.), comme le confirme l'image n° 1.



Dans le même ordre d'idées, les usagers reconnaissent que le piétinement sur des sentes au milieu des dunes, l'arrachage récurrent de feuilles et de branchages pour divers mobiles (repères visuels entre usagers, finalités hygiéniques, etc.) ou la mise en œuvre de « nids » (cf. image n° 2) destinés à abriter leurs ébats (Gaissad & Audouit, 2014), tout cela contribue à fragiliser les lieux, à en perturber faune et flore, à engager des fragilisations importantes du milieu naturel au sein duquel ils se retrouvent de façon régulière. En effet, plus d'un enquêté sur deux reconnaît le caractère dérangeant de la pratique, tout en affirmant que cet espace de liberté et de tolérance ne saurait être restreint et que les autres usagers de la plage sont également responsables, ainsi que cela se confirme lorsqu'ils fréquentent d'autres sites littoraux régionaux en période estivale.



Mais il est intéressant de constater que 5 enquêtés sur 6 font des propositions afin d'améliorer le site, ce qui semble singulièrement supérieur à ce qui est rencontré sur d'autres sites enquêtés au long de la côté languedocienne (i.e. plages textiles comme nudistes, zone de libertinage hétérosexuel). Les propositions se regroupent en trois grandes catégories. La première fait explicitement référence au lieu de drague et de consommation sexuelles et suggère la mise en place et le ramassage de poubelles, la sensibilisation de la population qui le fréquente, invitant même parfois à canaliser les usagers sur des chemins, à protéger la flore ou à mettre en place des mesures de restriction d'accès à certains lieux. Dans le même ordre d'idée, certains usagers beaucoup plus minoritaires interpellent les édiles locaux quant à cesser une « politique de l'autruche » à leur égard, à se saisir de la réalité des usages libertins des lieux et à mettre en œuvre des aménagements et dispositifs propres à les rendre plus sereins et moins nuisibles à l'environnement. La deuxième catégorie renvoie à des aménagements de plage (douches et sanitaires) afin que les dunes servent moins de lieu de soulagement pour les autres plagistes. La troisième catégorie fait référence à des nécessaires aménagements d'accessibilité (circulation et stationnement) propres à sécuriser les lieux et à faciliter un respect plus grand du site. Par exemple (image n° 3), les aménagements récents de la municipalité en faisant de la voie un sens unique et en favorisant l'accès à des plaisanciers et autres usagers des lieux sont critiqués en ce qu'ils constituent une gêne pour la tranquillité des lieux et aggravent la pression humaine sur l'environnement.



Ces résultats nous ont interpellés en ce qu'ils révélaient une situation paradoxale : les dragueurs homosexuels contribuent largement à dégrader l'environnement et pourtant ils sont les premiers à appeler à des changements quant à cette question. Pourtant cette situation prend objectivement sens si nous considérons les caractères socio-culturels des populations rencontrées *in situ*. Outre leurs caractéristiques d'âge (*cf. supra*), ces derniers sont en effet des hommes majoritairement urbains, issus de CSP-PCS supérieures (plus de 40 % de la population), de classes moyennes (1/6) et d'étudiants (1/10). Comme le confirment diverses études spécifiques aux zones

littorales enquêtées (Audouit *et al.*, 2017 ; Rey-Valette *et al.*, 2012) ou plus générales concernant les représentations du paysage et de l'environnement (Bozonnet, 2009 ; Félonneau & Lecigne, 2007), ces traits saillants permettent de comprendre ce paradoxe. Les excursionnistes et les jeunes actifs sont plus favorables aux modes contraignants de protection de l'environnement littoral tandis que « les retraités constituent (...) la catégorie sociale où la non-volonté de protection est le plus souvent évoqué » (Rey-Valette *et al.* : 388). Dans la continuité des travaux de Jean-Pierre Bozonnet (2009), ces auteurs ajoutent que les populations plus urbaines, plus éduquées et plus issues de classes aisées – à l'instar justement des homosexuels fréquentant ces espaces dunaires – ont davantage que les autres des rationalités guidées par l'altruisme qui inclinent à des comportements pro-environnementaux alors que les populations les plus âgées et les résidents secondaires – donc peu présents sur place au long de l'année – sont plus attachés à la seule valeur d'usage des espaces récréatifs que sont les dunes et, conséquemment, sont plus réticents aux mesures conservatoires ou protectrices (Rey-Valette *et al.* : 388-389). Dans la continuité de ces remarques, la perception des gênes et nuisances ressenties par les usagers des plages et des dunes est moyennement corrélée à leur âge et elle est fortement corrélée à leur position dans la hiérarchie sociale (Audouit *et al.*, 2017). D'une part, les plus jeunes paraissent plus sensibles à la préservation du patrimoine naturel et paysager. D'autre part, le souci de distinction sociale propre aux milieux bourgeois se retrouve jusque dans leur souci de sélection d'endroit « de qualité » alors que les classes populaires semblent avoir une moindre exigence vis-à-vis de leur environnement (Audouit *et al.*, 2017). Là encore, la structure sociale des enquêtés au Grand Travers (population tendanciellement jeune et de milieu plus aisé que la moyenne nationale) peut expliquer les résultats obtenus quant au désir d'un paysage plus propre et plus accueillant, d'un environnement plus protégé. Nous avons cependant observé quelques réticences chez les usagers quant à l'engagement des pouvoirs publics dans la mise en ordre du territoire dunaire : mesures de protection de la nature, balisage des sentiers, aménagement des abords, etc. « L'attitude courante qui consiste chez les habitués d'un lieu de drague à se tenir à distance et à se méfier de toute forme d'autorité publique [même s'ils peuvent] ponctuellement s'en accommoder » (Gaissad & Audouit, 2014 : 172). En effet, certains usagers de ce site sont pris dans une forme de contradiction entre, d'une part, leur souci environnemental de classe et, d'autre part, leur conscience communautaire aigüe d'une forme de marginalité liée à leur sexualité qui les incline à de la prudence et de la réserve vis-à-vis des édiles et des mesures coercitives qu'ils pourraient prendre²

De façon complémentaire et intéressante pour ce qui nous concerne, « la désirabilité environnementale, et en l'occurrence urbaine, s'organise autour de la connexion nature/liens sociaux comme si les sujets étaient conscients du fait que les espaces naturels (...) favorisent les interactions » (Félonneau & Lecigne, 2007 : 575). Ceci explique certainement pourquoi les usagers de ces sites dunaires combinent si bien désirabilité environnementale et pratiques sociales intenses en leur sein. La dune est, pour les populations homosexuelles enquêtées, tout à la fois le siège d'une forme de nature dans (ou proche de) la ville et le lieu propice à des interactions communautaires propres à créer un lien fut-il éphémère. L'espace naturel, au cœur ou à proximité de l'agglomération, devient – du point de vue des spatialités homosexuelles – « la possibilité [même] d'une ville » (Leroy, 2009). Il l'est même à un double titre, d'une part

² Il est d'ailleurs à noter que, depuis l'enquête, les autorités en charge du territoire dunaire ont procédé à des aménagements lourds qui ont entraîné, depuis 2014, un déplacement du lieu de drague. Si les motivations environnementales ont été mises en avant et ont pu recueillir l'assentiment de plusieurs usagers réguliers, d'autres n'ont pas manqué de pointer une stratégie de désappropriation du lieu par les membres d'une communauté qui n'avait guère l'heur de plaire à plusieurs élus locaux en temps de montée en puissance régionale des représentants de la « manif pour tous » (refus de la légalisation du « mariage pour tous » et volonté d'abolition de la loi dite Taubira instituant le mariage entre personnes de même sexe).

en ce qu'il participe des représentations sociales prégnantes de la ville idéale (Félonneau & Lecigne, 2007), d'autre part en ce que le plein air constitue encore, même à l'âge d'internet et des smartphones, le lieu par excellence de la drague et d'une forme éphémère et incertaine de fraternité homosexuelle fondée sur la quête du fantasme (Leroy, 2012). Parce qu'il est le siège d'aménités paysagères contradictoires – cohabitation d'usages récréatifs susceptibles d'atteintes aux lieux et d'aspirations environnementalistes à une nature esthétisée –, parce que, comme tel, il aspire à une forme renouvelée et idéelle de nature en ville (ou proche de la ville), l'espace naturel des dunes peut alors être interrogé à l'aune d'une réflexion sur l'utopie.

L'environnement littoral : une utopie interstitielle

Pour conclure, le travail d'enquête et d'analyse suggère une relation de la communauté homosexuelle fréquentant les arrières-plages pour des activités de séduction et de sexualité avec l'environnement qui est de l'ordre des « utopies interstitielles » (Maffesoli, 2004). Nous sommes en accord avec Michel Foucault pour considérer que « Le sexe est très exactement placé au point d'articulation entre les disciplines individuelles du corps et les régulations de la population. Le sexe est ce à partir de quoi on peut assurer la surveillance des individus [...] Le sexe va donc devenir un instrument de "disciplinarisation", [...] le sexe est à la charnière entre l'anatomo-politique et la bio-politique, [qu'] il est au carrefour des disciplines et des régulations, et c'est dans cette fonction qu'il est devenu, à la fin du XIX^e siècle, une pièce politique de première importance pour faire de la société une machine de production » (Foucault, 2001 : 1013). Dans ce cadre, la plage – et plus encore son arrière-cour – apparaît comme une forme d'utopie interstitielle. « C'est-à-dire non plus la recherche d'une utopie lointaine, quelque part ailleurs, mais tout simplement, si j'emploie ici un mot de Lévi-Strauss, des "bricolages" existentiels, quelque chose qui va faire nicher ces petites utopies – qu'elles soient sexuelles, religieuses, culturelles, musicales ou autres – dans les petits interstices de l'existence, à savoir dans la vie quotidienne. Je dirais donc qu'il y a inversion de polarités : non plus le lointain, mais le proche » (Maffesoli, 2004 : 34).

Par leur expérience derrière la dune, les homosexuels qui s'y rendent ne cherchent pas à construire un monde meilleur et parfait, ils aspirent à améliorer un peu leur quotidien et leur univers proches. Ils ne fondent pas l'espérance d'un grand soir ou d'une révolution qui construirait un monde parfait, ils cherchent un plaisir immédiat, fugace parfois, un petit bonheur de l'ici et du maintenant qui se bricole par des actes ordinaires et des petits riens, sur lesquels ils aspirent à avoir prise, au moins partiellement. Alors que « les activités routinières de la vie quotidienne, publique ou privée, exigent que les individus contrôlent avec une relative fermeté leurs humeurs et leurs pulsions, leurs affects et leurs émotions [...] les activités de loisirs leur permettent, en général, d'aller et venir plus librement dans un monde imaginaire » (Elias, 1973 : 54). De ce point de vue, la parenthèse spatio-temporelle qu'est la plage participe de la possibilité d'un réenchantement du monde qui fait fi de la transcendance ou des idéaux pour se réfugier dans des accommodements incertains et souvent précaires, dans des satisfactions éphémères et immanentes propres à faire oublier la violence et/ou la misère d'un quotidien pour une population homosexuelle encore souvent stigmatisée et marginalisée.

Eléments bibliographiques

- Audouit C. & Vauvert L. 2010. Étude de fréquentation sur les sites Natura 2000. Programme LIFE LAG'Nature, Université Montpellier III – Art-Dev (UMR CNRS 5282) & Université Lille 1 – TVES (EA 4477), novembre 2010, 83 p.

- Audouit C., Rufin-Soler C., Le Falher G., Flanquart H. & Deboudt P. 2017. «Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc-Roussillon) », dans Vertigo [en ligne], accepté et à paraître.
- Bozonnet J.-P. 2009. «Environnement, nature, technique », dans P. Bréchon & J.-F. Tchernia (Éd.), La France à travers ses valeurs, Paris, A.Colin, 122-142.
- Elias N. 1973. La Civilisation des mœurs, Paris, Calmann- Lévy.
- Félonneau M.-L. & Lecigne A. 2007. «Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale », dans Bulletin de psychologie, N°492 (2007/6) : 567- 579.
- Foucault M. 2001, Dits et écrits, Tome 2, Paris, Gallimard.
- Gaissad L. & Audouit C. 2014. «Lieux de drague dans l'espace naturel : un patrimoine au-dessus de tout soupçon ? », dans Espaces et sociétés, N° 156/157 (2014/1) : 161- 176.
- Gaissad L. & Deschamps C. 2007. «Des sexualités dans l'espace public. Moments "autres" et co-voisinages multiples », dans Espace populations sociétés, N°2007/2-3 : 357-369.
- Gaissad L. 2005. "From nightlife conventions to daytime hidden agendas : Dynamics of urban sexual territories in the south of France", dans The journal of sex research, Vol. 42, Issue 1 : 20-27.
- Goffman E. 1959. The presentation of self in everyday life, New York, Doubleday.
- Jaurand E. & Leroy S. 2008. À la recherche du paradis perdu. Pratiques et représentations du littoral des touristes gays. 16 pages, 9 figures. <hal-00283593>. Disponible à l'URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00283593>
- Jaurand E. 2005. «Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », dans Géographie et cultures, N°54 : 71- 83.
- Lageiste J. 2008. «La plage, un objet géographique de désir », dans Géographie et cultures [En ligne], 67 | 2008, disponible à l'URL : <http://gc.revues.org/1002>.
- Lassaube U. 2014. «L'espace public urbain et le plaisir homosexuel illicite » dans Urbanités, N°3 (Avril 2014), disponible à l'URL : <http://www.revue-urbanites.fr/wp-content/uploads/2014/04/3-Lassaube-pdf.pdf>
- Leroy S. & Jaurand E. 2010. «Le tourisme gay ; aller ailleurs pour être soi-même ? » dans Espacestems.net [en ligne], disponible à l'URL : <http://www.espacestems.net/articles/toursime-gay/>
- Leroy S. 2009. «La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain » ; dans Espaces et sociétés, N° 139 (2009/4) : 159- 174.
- Leroy S. 2012. « Tu cherches quelque chose ? Ethnogéographie de la drague et des relations sexuelles entre hommes dans le bois de Vincennes », dans Géographie et cultures [en ligne], N° 83, disponible à l'URL: <http://gc.revues.org/2045>
- Maffesoli M. 2004. « Utopie ou utopies interstitielles. Du politique au domestique », dans Diogène, N° 206 (2004/2) : 32- 36.
- Rey- Valette H., Rulleau B., Meur-Ferec C., Flanquart H., Hellequin A.-P. & Sourisseau E. 2012. «Les plages du littoral languedocien face au risque de submersion : définir des politiques de gestion tenant compte de la perception des usagers » dans Géographie, économie, société, Vol. 14, N° 2012/4 : 369- 392.